

# LA PECHE DU SAUMON EN FRANCE EN 2010



## DES CAPTURES TARDIVES ET IMPORTANTES DE CASTILLONS MAIS UNE ANNEE QUI RESTE MOYENNE

Le **tableau 1** présente les estimations de captures de saumon à la ligne en zone fluviale et les déclarations de pêche aux engins dans l'Adour en 2010, par bassin et par âge de mer : 1HM ou castillons et PHM ou « plusieurs hivers de mer » (très majoritairement des 2 hivers de mer). La moyenne décennale (moy/10 ans) figure en dernière colonne, lorsqu'elle a pu être estimée.

Les captures de 2010 sont estimées à 2983 saumons pour un poids évalué à 9,6 tonnes. Ces estimations sont supérieures de 82% à celles de 2009 (1642 saumons pour 6,1t), année la plus mauvaise historiquement. Les captures 2010 ne présentent qu'un écart de 5% par rapport à la moyenne décennale (3125). Les captures estimées aux lignes (1841 saumons) constitueraient 62% des captures en nombre et restent également très proches de celles calculées sur les 10 années antérieures (1862). Les captures déclarées en zone fluviale s'élèvent en 2010 à 1362 saumons dans lesquelles les saumons de printemps sont peu représentés : 19% des captures totales. Des prises de castillons importantes ont été réalisées durant la remontée estivale notamment en Normandie (voir tableau 1). Il est toujours difficile d'estimer les captures dans la Baie du Mont Saint Michel et la Baie de Saint Jean de Luz et d'évaluer leurs impacts sur le stock entrant. On estime néanmoins à 486 le nombre de géniteurs qui sont remontés en 2010 sur l'Oir - affluent de la Sélune, une rivière atelier suivi par l'INRA.

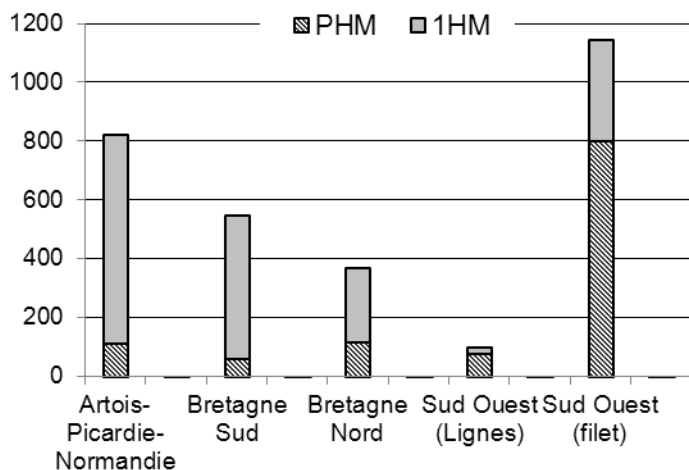
Par ailleurs, on rapporte un nombre important de captures illégales dans la baie du Mont Saint Michel jusqu'en limite de salure des eaux sans que nous ayons la possibilité de les quantifier précisément. De même, peu d'informations sont disponibles sur les estimations de captures dans les estuaires Bretons. Enfin, des éléments relatifs aux prises réalisées le long des côtes Landaises semblent indiquer que plusieurs centaines de saumons (500 selon nos estimations) auraient été capturés. Un effort de pêche d'une dizaine de bateaux s'est mis en place avec un nouveau type de filet très efficace sur une haute colonne d'eau. Conscient de l'impact de ce type d'exploitation sur le stock de saumon de l'Adour (il est estimé en moyenne à 6200 individus), le Comité National des Pêches Maritimes s'est engagé à régler ce problème rapidement.

**Tableau 1.** Captures de saumon en 2010 et moyenne des 10 dernières années (moy/10ans: 2000-2009) par cours d'eau et par durée de séjour marin. Les données de pêche à la ligne sont issues des déclarations, celles figurant en italique correspondent aux estimations quand celles-ci sont disponibles. Les données de pêche aux engins en milieu fluvial sont issues des déclarations (source : SNPE et centre de Rennes), celles réalisées en mer et en estuaires ne sont qu'approximées et données à titre d'affichage.

Bassins ou rivières	1HM	PHM	Total	% 10 aa
<b>Pêche aux lignes</b>				
<i>CANCHE (estimation globale en fin de saison)</i>	<i>nc</i>	<i>nc</i>	5	-
<b>Artois Picardie</b>	-	-	<b>5</b>	-
<i>BRESLE</i>	45	5	50	20
<i>ARQUES</i>	70	10	80	25
<b>Hte Normandie</b>	<b>115</b>	<b>15</b>	<b>130</b>	<b>45</b>
<i>TOUQUES</i>	3	2	5	-
<i>VIRE</i>	5	0	5	-
<i>SAIRE</i>	22	1	23	-
<i>SIENNE</i>	50	26	76	50
<i>SEE - SELUNE</i>	500	46	546	440
<i>COUESNON</i>	15	20	35	24
<b>Basse Normandie</b>	<b>595</b>	<b>95</b>	<b>690</b>	<b>514</b>
<i>LEFF</i>	13	4	17	8
<i>TRIEUX</i>	34	12	46	62
<i>JAUDY+GUINDY</i>	14	1	15	7
<i>LEGUER</i>	51	42	93	117
<i>DOURON</i>	16	4	20	30
<i>QUEFFLEUTH</i>	4	2	6	5
<i>PENZE</i>	32	5	37	30
<i>ABER-ILDUT</i>	9	0	9	6
<i>ABER-WRACH</i>	9	0	9	-
<i>ELORN</i>	39	28	67	77
<i>MIGNONNE-CAMFROUT-FAOU</i>	2	5	7	20
<i>AULNE</i>	29	14	43	129
<b>Bretagne Nord</b>	<b>252</b>	<b>117</b>	<b>369</b>	<b>492</b>
<i>GOYEN</i>	104	8	112	48
<i>ODET-JET-STEIR</i>	19	9	28	84
<i>AVEN</i>	17	10	27	43
<i>ELLE-ISOLE</i>	214	17	231	172
<i>SCORFF</i>	57	3	60	49
<i>BLAVET</i>	77	12	89	140
<b>Bretagne Sud</b>	<b>488</b>	<b>59</b>	<b>547</b>	<b>536</b>
<i>GAVE OLORON+GAVE DE PAU</i>	18	68	86	210
<i>GAVE MAULEON</i>	1	8	9	23
<i>NIVE</i>	3	2	5	5
<b>Adour-Gaves (estimation globale)</b>	<b>22</b>	<b>78</b>	<b>100</b>	<b>238</b>
<b>Total Lignes</b>	<b>1472</b>	<b>364</b>	<b>1841</b>	<b>1862</b>
<b>Pêche aux engins</b>				
<i>ADOUR + GAVES Pro en Zone Fluviale</i>	24	43	67	174
<i>ADOUR + GAVES Pro en Zone estuarienne</i>	170	405	575	1 089
<i>ADOUR + GAVES Pro en Zone côtière</i>	150	350	500	
<i>ADOUR + GAVES Pêche récréative côtière</i>	nc	nc	nc	
<i>Baie du Mont Saint Michel Pêche récréative côtière</i>	nc	nc	nc	-
<b>Total Pêche aux engins</b>	<b>344</b>	<b>798</b>	<b>1142</b>	<b>1 263</b>
<b>Total 2010</b>	<b>1816</b>	<b>1162</b>	<b>2983</b>	<b>3125</b>

## UNE MAJORITE DE CASTILLONS DANS LES CAPTURES

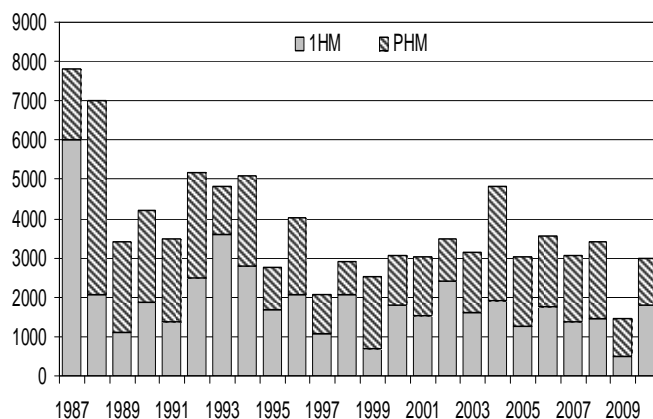
Selon les estimations de 2010, les castillons (1HM) ont représenté 61% des captures totales (79% des captures aux lignes et 30% des captures aux engins). Sur les 10 années antérieures, ils constituent en moyenne 48% des captures et il faut remonter en 2003 pour observer un taux au-delà de 50%. Ces proportions restent assez faibles, comparées aux 85-95% de castillons dans les stocks étudiés sur les rivières ateliers en France (Bresle, Oir, Scorff et Nivelle). Les castillons sont majoritaires dans les captures de Normandie, Artois-Picardie et du massif armoricain mais une proportion plus élevée de grands saumons dans les captures tend à perdurer, voire augmenter (cf. 2009) notamment dans le Sud-ouest comme le souligne la **figure 1** ci-dessous.



**Figure 1** : Nombre de saumons capturés en 2010 par grand bassin, par âge marin (1HM, PHM) et par mode de pêche.

Sur le Gave d'Oloron, on estime que 83% des 4500 saumons adultes remontés en 2010 sont des castillons. Une marge d'incertitude demeure sur ces chiffres car une partie du dispositif de contrôle des migrations a été inopérant une partie de l'année (la station de Guerlain fut arrêtée temporairement et celle de Soeix en travaux une partie de l'année).

La **figure 2** donne la proportion de castillons et de saumons de printemps estimés dans les captures annuelles en France depuis 1987. La proportion de castillons varie fortement (de 27 % à 77 %) et de manière non prévisible d'une année sur l'autre. Depuis 1987, ils constituent en moyenne 50% des captures estimées. La proportion de castillons en 2010 se situe au-dessus de cette moyenne mais traduit encore une exploitation proportionnellement plus élevée des saumons de printemps compte tenu de la composition de stocks. Les captures totales restent de l'ordre de celles observées depuis 1995.

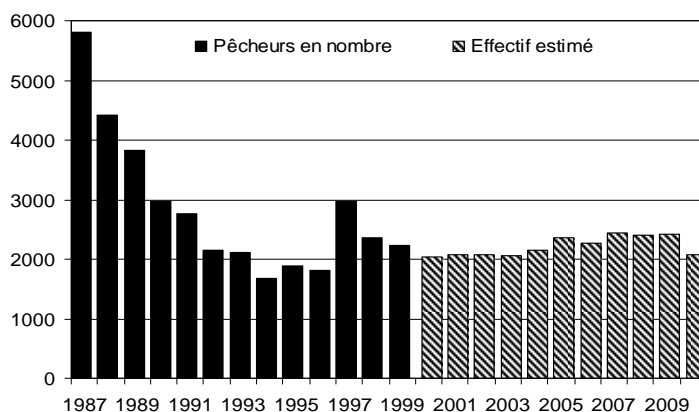


**Figure 2**. Captures totales estimées en nombre depuis 1987 et part des castillons (1HM) et des saumons de printemps (PHM)

## DES EFFECTIFS DE PECHEURS STABLES

Les prescriptions particulières liées à la pratique de la pêche du saumon à la ligne en zone fluviale, obligent les pêcheurs à déclarer leurs captures depuis 1987. Leur nombre a nettement diminué jusqu'en 1994 et s'est stabilisé à compter de 1998 comme l'indique la **figure 3** ci-dessous.

Depuis 2000, les taxes spécifiques "saumon" et "truite de mer" ont été regroupées en une taxe unique « migrateurs ». Les effectifs de pêcheurs de saumons ne sont donc plus qu'estimés à partir de cette date. En 2010, ils auraient été 2 069 pêcheurs, un effectif identique aux années 2000-2003. Toutefois, cet effectif a diminué de 7% par rapport à la moyenne calculée sur les dix années antérieures (2228 pêcheurs).



**Figure 3** : Nombre de pêcheurs de saumon à la ligne de 1984 à 2010 (estimé depuis 2000).

## CONSOMMATION DES TACS-BILAN DE LA SAISON 2010

Les Comités de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) des cours d'eau bretons (depuis 1996) et du bassin Seine-Normandie (depuis 1998) ont adopté un mode de gestion de pêche des saumons basé sur un Total Autorisés de Captures (TAC). Ce TAC, défini par bassin, est calculé sur la base de la surface d'habitats favorables à la croissance des juvéniles de saumons ou tacons, et la capacité d'accueil de ces mêmes habitats. Il est fixé de façon à préserver en fin de saison de pêche un contingent de géniteurs suffisant (cible d'échappement) pour garantir à long terme le renouvellement optimal des populations. Depuis 2000, des TAC spécifiques de saumon de printemps par bassin ont été institués afin d'équilibrer les prélèvements de cette partie de la population. Ce système de gestion des pêcheries de saumon a été étendu en 2010 aux bassins de la Bresle et de l'Arques.

Pour l'année 2010, tout comme en 2009 et en 2008, les TAC provisoires, fixés en début de saison, ont été diminués de 33 % pour les cours d'eau Bretons au premier juillet. A cette date, les captures indiquaient une remontée de saumons adultes inférieure à la moyenne justifiant un réajustement des TAC à la baisse pour le reste de la saison.

### Consommation en %

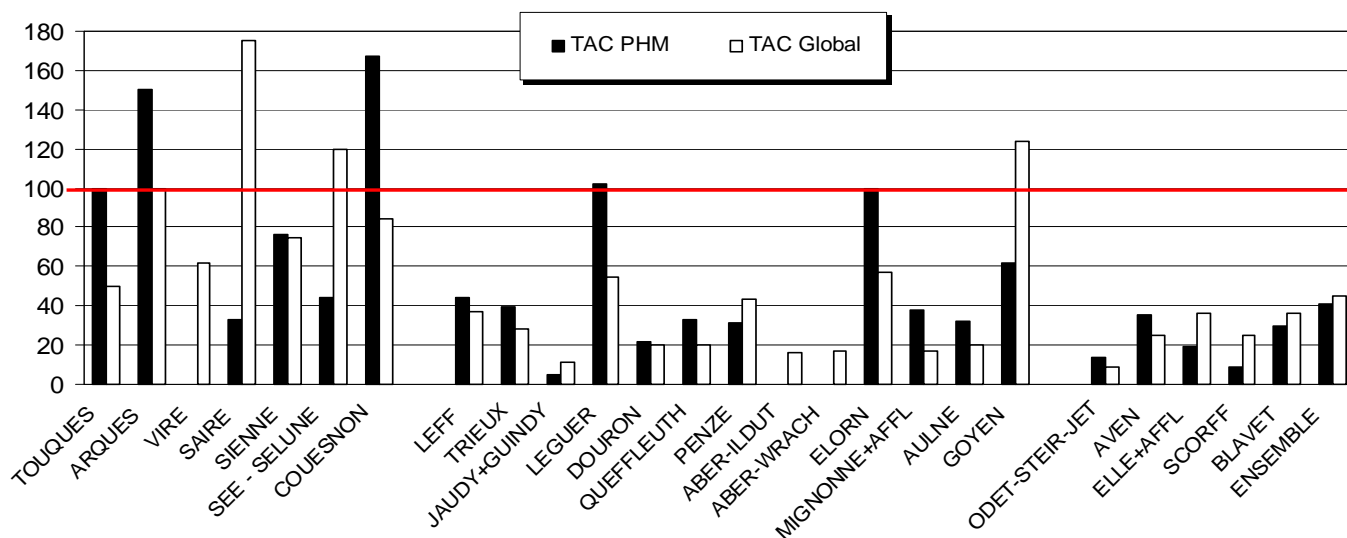


Figure 4 : Consommation des TAC des principales rivières de Bretagne et de Normandie en 2010

La **figure 4** illustre la consommation des TAC révisés (de saumons de printemps et globaux) en fin de saison de pêche.

La consommation du TAC global sur l'ensemble des cours d'eau atteint 45%, mais il est voisin de 32% en Bretagne et 110% en Normandie.

Quelques dépassements ont pu être constatés sur certains cours d'eau :

- la Saire (175%),
- le complexe Sée-Sélune (120%),
- le Goyen (124%).

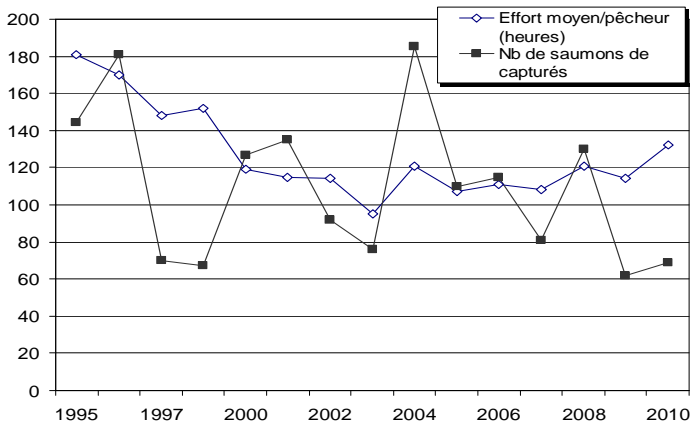
Seul ce dernier bassin a connu une fermeture anticipée et définitive le 10 août pour atteinte du TAC global. Ces dépassements ont été provoqués par un rythme de captures très important durant l'été (71% des captures ont été déclarées durant le seul mois d'août sur le système Sée-Sélune) conjugué à des déclarations tardives, réceptionnées en partie après la fermeture officielle. De plus, la Saire a vu 38% de ses captures se réaliser en septembre. Ce petit fleuve côtier Normand ne bénéficie pas de TAC élevés (3 saumons de printemps et 12 castillons), les captures déclarées tardivement ont contribué à faire augmenter nettement la consommation du

TAC global en toute fin de saison. Tous les autres cours d'eau soumis à la gestion par TAC n'ont pas connu de prélèvements supérieurs à 60%, hormis le Couesnon, la Sienne et la Vire dont les TAC globaux ont été consommés respectivement à 84%, 75% et 62%.

En ce qui concerne le TAC saumon de printemps, la **figure 4** montre qu'il a été modérément consommé sur l'ensemble des cours d'eau : 41% dans sa globalité (91% en 2008, 65% en 2009). Très peu de dépassements ont pu être constatés cette année. Un peu moins d'un tiers des cours d'eau ont subi un prélèvement supérieur à 50% de leur TAC de saumons de printemps. Toutefois, des captures importantes sur l'Elorn et l'Arques ont donné lieu à des fermetures de pêche temporaires avant la réouverture au 15 juin. La consommation du TAC de saumons de printemps sur le Couesnon atteint 167%. Ce taux très élevé est à mettre en relation avec la réception tardive de plusieurs déclarations qui sont parvenues trop peu de temps avant le 15 juin.

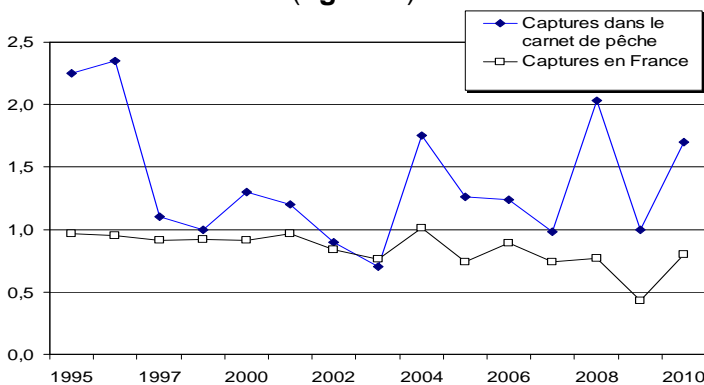
## LA PECHE DU SAUMON AU TRAVERS DU SUIVI DES CARNETS DE PECHE A LA LIGNE

Le suivi des carnets de pêche individuels est réalisé depuis 1995 et rapporte des informations supplémentaires sur l'activité de pêche du saumon. Le nombre de pêcheurs participant à ces suivis a diminué au cours des années : en moyenne, 110 carnets étaient retournés avant 2004 contre 60 à 80 carnets ces dernières années (59 en 2010). L'effort de pêche individuel (temps moyen par pêcheur passé au bord des cours d'eau) tend à se stabiliser aux alentours de 110h depuis 2004. On note toutefois que les pêcheurs de 2010 ont fait 31 sorties en moyenne pour passer 132h au bord de l'eau, valeurs les plus élevées depuis 10 ans (**figure 5**).



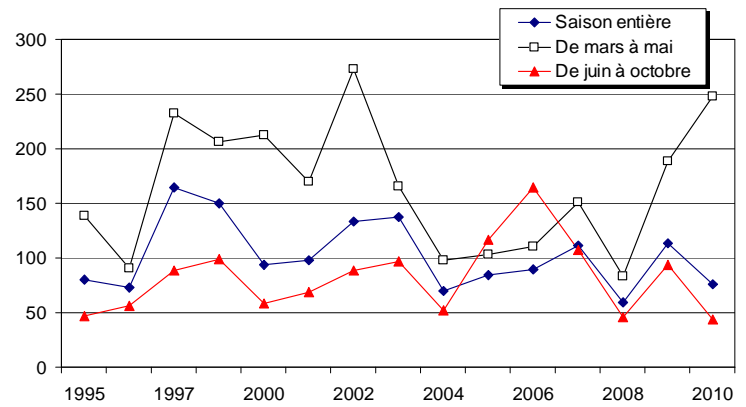
**Figure 5 :** Suivi de l'effort moyen (en heures) et nombres de saumons de 1995 à 2010

Le temps moyen passé par sortie de pêche est de 4,2 heures. Malgré la diminution du nombre de pêcheurs effectuant ce suivi, ce chiffre varie peu sur la période (de 3,8 à 4,5h). Il semble que les pêcheurs continuant de tenir un carnet de pêche constituent dans leur ensemble un groupe passionné et investi dans leur activité. En effet, ces derniers capturent en moyenne 1,2 saumons (valeur variant de 0,7 à 2,4) et ont un rendement plus élevé que l'ensemble des pêcheurs de saumon en France (**figure 6**).



**Figure 6 :** Nombre de captures moyennes par pêcheur

De 1997 à 2003, les captures moyennes par pêcheur en France étaient proches d'un saumon par an. A partir de 2004, le rapport des captures s'est différencié entre l'ensemble des pêcheurs et ceux tenant un carnet. Les captures moyennes de ces derniers s'échelonnent toujours entre 1 et 2 saumons par an avec des fortes fluctuations, alors que les autres pêcheurs paraissent moins performants avec un taux de réussite plus faible. Cette tendance confirmerait une moindre participation des pêcheurs les moins assidus à la tenue d'un carnet de pêche.



**Figure 7 :** Temps de pêche (en heures) nécessaire pour capturer un saumon

Le temps moyen nécessaire pour pêcher un saumon était de 104h entre 1995 et 2009 et de 74h en 2010. Ce temps varie au cours de la saison, la pêche de printemps (mars à mai) étant en moyenne deux à trois fois moins fructueuse que la pêche d'été-automne (juin à octobre) avec une forte réduction de cet écart de 2004 et 2008 (**figure 7**). En 2010, 257 heures ont été nécessaires en moyenne pour capturer un saumon de mars à mai contre 44h entre juin et octobre. Les pêcheurs ont profité des remontées tardives importantes des castillons, telles qu'enregistrées dans les suivis biologiques aux stations de contrôle des migrations.

## LA TAILLE ET LE POIDS DES SAUMONS CAPTURES EVOLUENT DANS LE TEMPS

Une étude menée par l'INRA de Rennes, s'appuyant sur les déclarations de captures de saumons à la ligne en France depuis 1985, est en cours de finalisation. Les premiers résultats montrent que les saumons ont perdu entre 2 et 3 cm et 200 à 400g en moyenne sur la période étudiée. Les évolutions observées semblent être plus importantes pour les castillons que pour les 2 ans de mer. On constate également que le pic de migration des castillons s'est décalé d'environ un mois pour se situer aux environs de la mi-juin, celui des plusieurs hivers de mer d'une semaine pour se situer vers la fin mars. Ce constat, similaire à ceux réalisés dans les rivières anglo-saxonnes, est préoccupant car il s'en suivra une diminution du potentiel reproducteur annuel, liée à une baisse de la fécondité des femelles.

Ces données seront à prendre en compte pour une réévaluation éventuelle des TAC.